

Communiqué de presse 19 septembre 2016

## « Les Paralympiques » de la représentation de la société civile en Ile de France !

En Ile-de-France aujourd'hui, un peu plus de 50 000 personnes handicapées sont sans emploi. Et seuls 20% des établissements franciliens respectent l'obligation d'au moins 6% de travailleurs handicapés contre 31% en moyenne en France.

En érigeant l'emploi des personnes en situation de handicap en grande cause régionale 2016, le Conseil régional s'engagerait à réduire ces inégalités selon ses déclarations depuis près de 9 mois. Tous les leviers régionaux disponibles seraient mobilisés, notamment les structures participant au service public régional de l'emploi et à celui de l'orientation, en particulier les Cap Emploi.....en oubliant les mesures d'accompagnements possibles et les orientations notifiées par les Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées dans les 8 MDPH en Ile de France.

L'objectif de la Région serait également d'avoir, *selon sa communication très élaborée*, « une approche volontariste sur cette thématique avec ses partenaires pour partager cette priorité régionale avec l'ensemble des acteurs du territoire, notamment dans le cadre des instances partenariales régionales (Conseil stratégique pour l'attractivité et l'emploi, Comité Régional de l'Emploi, la Formation et l'Orientation Professionnelle -CREFOP, etc.) ... ».

### Le handicap est-il problématique quand il est transversal ?

Depuis l'installation du nouvel exécutif régional et de sa présidente V.Pécresse, la région et son délégué spécial en charge du handicap, qui revient tout juste des Jeux Paralympiques à Rio, ont **tout simplement oublié** de renouveler le Conseil Consultatif des personnes handicapées, instance régionale au sein de laquelle sous l'ancienne mandature, furent proposés par les 34 membres de cette assemblée, (17 représentants associatifs et 17 personnalités qualifiées) des appels à projets novateurs pour la construction et le soutien aux travaux des établissements et services médicaux-sociaux, la mise en place de l'Agenda 22 les soutiens associatifs et solidaires aux projets locaux dans les 8 départements franciliens pour la défense des droits, la mise en place des Ad'AP des lycées franciliens...

-*Les faits et constats* établissent que « le Handicap » grande cause régionale en Ile de France en 2016, les objectifs du délégué spécial, n'ont pas été concertés avec les représentants de la société civile, même pas avec les membres du Comité d'Entente Régional représentant les personnes handicapées et les familles tout en oubliant la représentante du C.E.S.E.R. Ile de France.

En effet, le délégué spécial *suit les questions du handicap*, mais peut-être que dans la concertation, nous pourrions l'accompagner pour *trouver quelques réponses*, l'aider à sortir de son isolement représentatif.

# 2017  
Agir ensemble

**Près de 1 million de personnes ayant « au moins une reconnaissance administrative de leur handicap », 39% de franciliens avec des difficultés de mobilité dans les transports.**

Alors que cette grande cause régionale a été décidée sans les acteurs concernés, nous constatons la vacuité des projets déjà délibérés aux motifs de communication et d'affichages de la grande cause 2016 en Ile de France, les rapports concernant les différents champs de compétences de la région déjà livrés, reprenant des projets et actions déjà existantes.....sans budget défini clairement pour le handicap !

*L'exécutif et sa présidente Valérie Pécresse confirment ainsi que leurs ressentis sur « la problématique des situations de handicap en Ile de France » a été envisagée en ignorant la devise du programme de l'ONU « rien ne se fera pour nous, sans nous ».*

Le Conseil APF Ile de France, ses membres élus qui représentent près de 10.000 adhérents, collaborateurs-bénévoles et sympathisants, dès le lendemain des Jeux Paralympiques, sollicitent avec fermeté des explications éclairées dans le cadre **d'un rendez-vous avec madame la présidente Valérie Pécresse.**

**Le Conseil Consultatif du Handicap de la région Ile de France sera-t-il installé en.....2024 ?**

Pour le Conseil APF Ile de France, les élus des huit conseils APF départementaux.

Contact régional :  
Claude Boulanger-Reijnen  
Représentant Conseil APF Ile de France (dd.94@apf.asso.fr//06.07.41.28.00)

Contact presse : Alexandra POLTORAK ( [alexandra.poltorak@apf.asso.fr](mailto:alexandra.poltorak@apf.asso.fr) //06 16 05 93 23 )

# 2017  
Agir ensemble